

Roger-François Gauthier
Jean-Pierre Véran

MANIFESTE

POUR LE COLLÈGE
(P)oser les vrais termes du débat !

CUIP

Comité Universitaire
d'Information Pédagogique

Roger-François Gauthier
Jean-Pierre V éran

Manifeste pour le coll ège
(P)oser les vrais termes du d ébat !

CUIP
Comité universitaire d'information pédagogique

© Comité universitaire d'information pédagogique (CUIP), 2024

ISBN numérique : 979-10-405-5378-6

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause,

Avant-propos

En traitant du collège et en formulant ici des propositions plus développées que celles contenues dans la « Lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale » que le Collectif d'interpellation de curriculum (CICUR) a publiée au *Café pédagogique* le 1^{er} décembre 2023¹, les auteurs du présent ouvrage ne sont pas en train de faire le contraire de ce qui les choque dans la plupart des politiques gouvernementales, à savoir traiter la politique éducative par « appartements », comme si les problèmes des politiques éducatives françaises n'étaient pas communs à tout le système².

Le CICUR considère au contraire que c'est parce que le collège occupe une place stratégique que le modifier en profondeur pourrait permettre d'en faire la figure de proue de changements majeurs pour le système éducatif en son entier.

La réflexion engagée depuis 2020 par le collectif auquel participent les auteurs³ vise deux objectifs : en premier lieu, **s'intéresser au sens qu'apporte à tous les élèves ce que les Écoles enseignent** et, en second lieu, **mettre au cœur des préoccupations la définition publique de savoirs communs** face à la fragmentation consumériste des savoirs qui accompagne la privatisation croissante de l'éducation.

Ce qui signifie que la réflexion que le CICUR engage sur le collège privilégie l'entrée par ce qui, en général, est peu étudié et qui nous semble la tâche aveugle des réflexions sur l'École : les savoirs scolaires et ce qu'ils font, on non, aux élèves, et en particulier le jeu social qui se noue à partir de ces savoirs.

¹ Voir l'annexe 6 en fin d'ouvrage. [CICUR : Inventer enfin le collège de la culture commune! \(cafepedagogique.net\)](https://cafepedagogique.net)

² Voir Philippe Champy et Roger-François Gauthier, *Contre l'École injuste !*, ESF, 2022. [Contre l'école injuste - P. Champy, R.-F. Gauthier - Livre ESF \(esf-scienceshumaines.fr\)](https://esf-scienceshumaines.fr)

³ Voir les [textes fondateurs](https://curriculum.hypotheses.org/37) du CICUR sur son blog : <https://curriculum.hypotheses.org/37>

Introduction

Pourquoi dire qu'il faut « inventer » le collège en France ?

Pourquoi est-il nécessaire de s'emparer de la question du collège, en 2024 ? Non pas parce qu'un précédent ministre (P. Ndiaye) en faisait « *l'homme malade* » (au sein d'un système qui serait « sain » ?), ni que l'avant-avant-dernier ministre (G. Attal) a annoncé des mesures qui visent en tout premier lieu le collège (voir notre analyse dans l'annexe 2 plus bas), mais parce que **sa place est centrale et stratégique** dans le système scolaire français, et surtout parce qu'il ne convient pas !

Centrale par sa position au milieu de la scolarité des élèves, après l'école primaire et avant les lycées ; en tant que tel, le collège est naturellement à penser en lien avec les enseignements d'amont et d'aval.

Stratégique car presque tous les élèves français vont aujourd'hui à l'École jusqu'à 18 ans, c'est-à-dire fréquentent successivement, après l'école primaire, le collège puis l'un des lycées : **c'est donc au sein du collège que s'organise la grande bifurcation** entre les élèves promis à des études donnant accès selon les schémas dominants à des positions sociales plus recherchées et ceux destinés à l'enseignement professionnel. Or, la plupart du temps, dans le système français à la différence des organisations allemandes ou italiennes, par exemple, cette « orientation » est définitive.

Mais surtout le collège actuel ne convient pas ! Il ne convient pas parce qu'il est tout entier tourné vers cette orientation ultime ; il ne convient pas parce que, faute de références claires, il y a des disparités considérables entre les collèges, même publics ; il ne convient pas parce qu'au lieu de corriger les écarts socio-scolaires entre élèves de la fin de l'école primaire, il les aggrave ; il ne convient pas parce qu'il enseigne quantité de choses qui n'intéressent pas les élèves et n'en enseigne pas d'autres qui seraient précieuses ; il ne convient pas parce qu'il enferme beaucoup d'élèves dans une situation où la recherche permanente de la moyenne prend le pas sur le sens des savoirs.

Que s'est-il passé pour qu'on en soit là ?

Le collège n'a jamais été pensé.

Lors de la création du « collège unique », en 1975, en effet, on a négligé ce point qui aurait dû gouverner un changement en profondeur : contrairement aux préconisations du ministre René Haby (voir annexe 1 en fin d'introduction) on n'a pas voulu voir que c'était la fonction du collège dans le système qui avait radicalement changé : il n'est plus l'école « terminale » pour

aucun élève et tous fréquentent un des lycées (général, professionnel ou technologique) à sa suite. On a manqué de s'interroger sur la question de savoir à quel moment et sous quelle forme le système éducatif dans son ensemble devait prévoir et orchestrer une « diversification » des études qui peut être imaginée de façon fort différente. Doit-elle advenir à la fin du collège ? Plus tard ? Sous une forme ponctuelle, définitive et « dramatique », pourrait-on dire ? Ou bien, dans le cadre d'une scolarité plus longue s'adressant désormais à tous, la diversification doit-elle devenir un processus continu s'étendant à tous les lycées, et surtout sans rien engager d'irréversible avant la fin des études secondaires ?

Aucune forme nouvelle de scolarisation n'a été inventée, ce qui était pourtant indispensable, en face d'un tel bouleversement scolaire et social. À la différence de ce qui fut le cas à la fin du XIX^e siècle autour de l'école primaire, ni l'organisation des enseignements, ni les contenus et la culture à enseigner, ni l'identité professionnelle, ni la formation des enseignants chargés d'exercer au collège, ni la simple question de la fonction qui devait ou non être celle de l'État à ce niveau n'ont été questionnées, sauf dans quelques domaines comme le recrutement, entre 1969 et 1986, d'un corps de professeurs d'enseignement général de collège. On a fait le collège minimum à moindres frais.

Pire : tous les ministres ou presque, depuis 40 ans, ont voulu d'une façon ou d'une autre « réformer » le collège, et tous ont échoué. Ils ont du même coup installé le collège dans un état de réforme permanente qui a lassé les acteurs et les a souvent incités à l'immobilisme, ce qui a contribué à une aggravation de ses effets négatifs sur sa population d'élèves.

Il s'agit donc tout d'abord de mesurer le **déficit de pensée** qui, depuis longtemps, empêche une réflexion ouverte sur le collège. La société française ne s'est pas emparée du sujet. Le collège ne fait que recopier les disciplines, les mœurs, le vocabulaire et les enseignants du seul lycée d'enseignement général, et n'a jamais développé rien de spécifique : les autres orientations des lycéens ne sont pas visées, n'ont pas droit de cité, sont ignorées des enseignants et ne pourront donc consister qu'en orientations « par défaut », au sens propre.

Au fond, tous ministres confondus, le collège a bégayé entre des formules voisines et rien n'a été imaginé à la hauteur des enjeux. Pour ce motif, nous prétendons qu'il ne s'agit pas de réformer le collège, mais bien de l'inventer, sur des bases résolument nouvelles.

S'il n'a pas été pensé, c'est que la question était très neuve, et difficile. Du point de vue d'une systémique mondiale de l'éducation et de l'accès aux savoirs, en effet, la généralisation du collège en France dans les années 1970, dans le cadre du « collège unique » à partir de 1975, fut un événement qu'on retrouve dans la plupart des pays, mais qui a eu une signification dont la portée est passée largement inaperçue. C'était la première fois que l'humanité considérait que le peuple dans son ensemble, et non pas seulement quelques « exceptions consolantes » sélectionnées en son sein, pouvait ne plus être destinataire de seuls savoirs utilitaristes et limité à eux. Se posait alors la question de l'accès du peuple à des savoirs de type « secondaire ».

Question radicalement neuve, qui demandait que soit sans doute inventée une forme d'enseignement différente de ce qui préexistait, donc une nouvelle école. En France, cela n'a pas été fait, quand d'autres pays ont compris que c'était l'occasion de s'interroger d'une façon neuve sur les finalités de l'éducation publique tout entière. Est-il temps encore de penser ce qui ne l'a pas été ?

Nous pensons que c'est en tout état de cause indispensable, car la société française, sa jeunesse, son École n'ont jamais été confrontées à des difficultés aussi profondes qu'aujourd'hui. On ne peut en effet admettre qu'existerait quelque fatalité à ce qu'en France seulement les phénomènes de perte de sens, de troubles devant les mondialisations, ou d'exposition effrénée au règne de l'argent, que rencontrent les jeunes de la plupart des pays, débouchent sur l'impasse et les embrasements que le pays et sa jeunesse connaissent régulièrement.

Or les constats depuis longtemps accumulés sur le caractère injuste de l'École en France et le peu de bien-être qu'y ressentent les élèves obligent à s'interroger sur le lien entre les défauts majeurs d'un système scolaire, son injustice foncière et l'attitude sociale et politique d'une partie de la jeunesse qui est passée par lui. La comparaison avec les Écoles de pays similaires montre que ces Écoles parviennent plus efficacement à faire échapper leurs élèves aux fatalités économiques et sociales en leur communiquant plus de joie de les fréquenter. Or, si l'on regarde attentivement la question éducative de façon générale en se focalisant sur la scolarité des enfants français, on constate bien sûr que le collège est au centre du jeu. Si l'on s'interroge sur la responsabilité du système scolaire dans l'état actuel de la situation des jeunes, on peut faire l'hypothèse que c'est bien le collège qui doit être cité à comparaître en premier.

Il s'agit donc bien d'inventer le collège !

Ce qui signifie qu'il est nécessaire d'agir sur un faisceau de thèmes indispensables. Nous proposons ici de retenir les entrées suivantes, par lesquelles en effet il s'agit de « penser » ce qui ne l'a pas été, et de faire la place à une nouvelle politique éducative, au service de la démocratie et de la diffusion des savoirs : la structure du collège dans le système éducatif national d'ensemble, les savoirs que le collège enseigne en fonction de ses finalités, les liens entre le collège et ses environnements, et l'importance de l'expérience démocratique au sein du collège.

Nous proposons en conséquence d'examiner pourquoi il faut inventer un collège qui rompe avec la sélection excluante des élèves (chapitre 1), qui invente un nouveau système de savoirs scolaires (chapitre 2), qui soit un lieu de décisions autonomes, dans un enrichissement des liens avec son territoire, (chapitre 3) qui devienne le lieu fondamental d'apprentissage et d'exercice de la démocratie (chapitre 4).

Annexe 1 : Les attendus du collège unique formulés par René Haby

Au vu de la situation un demi-siècle plus tard, il est intéressant de rappeler ce que le promoteur du collège unique imaginait comme type de formation, assignait comme objectif social et culturel à sa pédagogie et souhaitait pour l'orientation des élèves...

« Il faut définir une formation de base acceptant de remettre en cause certaines hiérarchies scolaires et en reconnaissant la valeur de certaines disciplines moins abstraites : exercices d'intelligence concrète, travaux manuels, expression artistique, sports. [...] Doit-on retarder jusqu'à 18 ans le moment d'examiner en classe des problèmes scientifiques, économiques ou géopolitiques, alors que les médias les évoquent tous les jours ? Peut-on négliger la préférence des jeunes pour certains sujets d'étude, qui peuvent constituer la marque d'une autonomie plus précoce ? [...] Le collège (école moyenne pour tous) doit s'efforcer de combler les handicaps socio-culturels et rechercher l'épanouissement optimum de chaque élève. Mais il ne peut proposer exactement les contenus des anciennes classes de lycée dont l'objectif unique était le lointain baccalauréat. Il sera nécessaire de le tourner davantage vers la vie, d'y préparer des orientations ultérieures fort diverses, d'adapter la pédagogie à la variété des esprits et des capacités, d'y valoriser d'autres aptitudes que celles qui commandent aujourd'hui la réussite scolaire. [...] Le mode de vie scolaire lui-même doit être un moyen d'éducation : c'est moins au travers d'un enseignement que d'actions que l'on amènera les jeunes à acquérir le sens de l'équipe et de la collectivité, l'esprit de solidarité et de tolérance, les principes d'une morale individuelle et civique. [...] L'orientation moderne doit être conçue comme le choix volontaire par le jeune de la voie qui lui convient le mieux, choix qui devrait concorder avec les avis extérieurs (parents, conseillers, professeurs) si les procédures d'information et de concertation préalable sont suffisamment efficaces ».

Source : *Propositions pour une modernisation du système éducatif*, La Documentation française, février 1975, 51 p.

Chapitre 1

Inventer un collège qui rompe avec la sélection excluante des élèves

Que serait une « bonne » méthode pour quelque réforme que ce soit en matière d'éducation ? C'est bien la question, jamais posée telle quelle. Selon ce qu'on y répondra, il est à parier que ces chapitres seront, ou non, du bavardage.

Le discours public, c'est à noter d'abord, est littéralement saturé de propositions sur l'école qui sont d'un tout autre type : une apparente « bonne idée », illustrée de quelque évaluation qui plaide pour elle et qui, toute seule, viendra « tout changer » à l'École ! Ce peut être une « pédagogie », comme celle de Maria Montessori, ou bien encore un objet éducatif qui soudain retient toute l'attention, comme les « maths de Singapour », ou encore une technologie réputée disruptive, qui viendra résoudre telle question didactique ou autre.

Dans tous les cas, il ne s'agit pas de « réforme » éducative, car il ne s'agit que d'intervenir sur un des facteurs, entre cent, qui déterminent ce qu'est une École et ce que les élèves y apprennent effectivement.

En fait plusieurs points de vue sont à aborder : l'organisation générale des études, les compétences à attendre des maîtres, les modalités de définition des savoirs à enseigner, etc. Plusieurs facteurs aussi : le facteur du temps, en accord avec les temps long des scolarités, ou pas ; le facteur du débat à instaurer entre les acteurs, ou pas ; le facteur de la décision politique, descendante, ou pas.

Dans cet ouvrage, nous nous focalisons sur trois entrées de politique qui ont été systématiquement ignorées ou minorées à propos du collège : les savoirs (chapitre 2), les territoires et l'environnement (chapitre 3), l'apprentissage de la démocratie (chapitre 4). Parce que nous pensons que le cœur des choses est là.

Mais on ne peut bien sûr faire l'économie de réfléchir, auparavant ou simultanément, à la structuration générale des études au collège, et, en quelque sorte, de répondre aux deux questions suivantes : garde-t-on le collège « unique », ou pas ? Et garde-t-on le collège chargé de réaliser la grande « séparation », la grande fracture scolaire et sociale, et quasi-définitive, entre ceux de ses élèves « orientés » en filière générale ou technologique et ceux orientés vers l'enseignement professionnel, en particulier vers un CAP ou un baccalauréat professionnel ?

Mais ne nous cachons pas que ces deux questions sont délicates. En effet, soit on considère que la réalité du collège actuel « qui ne convient pas » est la résultante du collège unique, qu'il faut alors se dépêcher d'abandonner, soit on sait que le « collège unique » n'a pas été mis en œuvre

par les divers gouvernements avec la cohérence et la loyauté nécessaires, et alors le point de vue est tout autre.

Malgré ces réserves, on ne peut pas ne pas voir la fonction structurelle actuelle du collège : fait initialement pour rapprocher deux populations scolaires historiquement distinctes (le peuple allant à l'école primaire et l'élite sociale accédant à l'enseignement secondaire), et destiné en principe à tirer la population vers des savoirs et compétences plus développés, il échoue. Le collège français sépare, avant d'exclure.

Le collège unique « réel » n'a pas atteint ses objectifs

On peut sans faire de détail se demander si le « collège unique », mis en œuvre ou pas, a permis ou non d'atteindre les objectifs qui sous-tendaient la décision de le créer. Il s'agissait de créer une école pour tous, qui irait dans le sens de la démocratie. Il s'agissait aussi de doter la France d'une population plus qualifiée, à même de faire des études jusqu'à l'enseignement supérieur.

Sur le premier point, on peut rappeler qu'un système d'éducation démocratique vise le rapprochement des classes sociales et des citoyens, par la culture, par les expériences communes, par le rattachement à des valeurs.

En effet, si le collège unique a obéi à un principe unificateur, entre les trois niveaux de classes diversifiées qui le précédaient, ce qu'il a produit de fait est très en retrait par rapport à cette ambition. Dès 2015, le ministère de l'Éducation nationale lui-même déclarait par exemple que *« l'étude de la progression des acquis d'un panel d'élèves entrés en sixième en 2007 et évalués durant cette année scolaire-là, et en troisième, montre que le collège ne parvient pas à atténuer les inégalités sociales. Celles-ci se maintiennent pour la compréhension de textes courts, la maîtrise syntaxique et le raisonnement logique. Elles augmentent même pour deux autres compétences évaluées : les mathématiques et l'acquisition du vocabulaire scolaire »*⁴. Alors que le collège, comme l'École en général, sont censés favoriser le rapprochement des cultures et des expériences de la vie en société, le collège n'a fait à ce stade que renforcer leur éloignement.

Sur le second point, la généralisation du collège a bien permis l'accès massif au lycée, suite à un effet quasi mécanique, mais cela n'a pas entraîné de nouvelle donne sur le front de la hausse des niveaux de savoirs de la population. Si le slogan, apparu en milieu des années 1980 de porter 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat a été cohérent avec la logique de développement des compétences des Français, un regard sur ce qui s'est passé depuis 1980 montre que le taux de bacheliers généraux (taux qui résulte des décisions d'orientation de fin de collège) dans une classe d'âge est bien passé de 20% en 1985 (pour 10% de bacheliers technologiques et aucun bachelier professionnel) à 37% en 1995, mais qu'après cette date les

⁴ DEPP, Note d'information n° 25, août 2015.